

LE DIPLÔME D'ÉTAT DE MEDIATEUR FAMILIAL

En 2023, 19 organismes de formation ont proposé le DEMF, contre 17 en 2024.

On compte un peu plus de 300 inscrits/an. Les effectifs se répartissent de manière relativement stable :

- ▶ environ 40 % en 1^{ère} année,
- ▶ 50 % en 2^{ème} année
- ▶ 10 % en 3^{ème} année*

LES FINANCEMENTS

Les données indiquent une répartition des financements marquée par :

- ▶ environ 10 à 15 % financés par Pôle emploi,
- ▶ entre 18 et 22 % financés par les employeurs,
- ▶ et près de 50 % déclarés comme "autres organismes". Cette dernière catégorie peut recouvrir, selon les situations, à de l'autofinancement (confirmé à plus de 40 %), mais aussi à l'utilisation du CPF, à des dispositifs de Transitions Pro, et à des co-financements.

Le DEMF demeure très fortement féminisé, avec une proportion de femmes étudiante supérieure à 85 %.



Les indicateurs confirment une demande réelle de professionnalisation via le DEMF. Toutefois, faute de financements suffisants, cette demande n'aboutit pas toujours à une entrée effective en formation.

Cette difficulté d'accès au financement a un impact direct sur les organismes de formation : les effectifs potentiels ne permettent pas toujours d'atteindre un nombre critique d'apprenants nécessaire à l'ouverture d'une promotion.

Cela conduit progressivement certaines écoles à proposer moins fréquemment le DEMF, voire à ne plus ouvrir de session chaque année.

Par ailleurs, les données mettent en évidence des difficultés récurrentes : fragilité de la posture professionnelle au moment de l'entrée en formation, et difficulté d'accès aux stages, qui pèsent sur les parcours.

Cette évolution s'inscrit dans une tendance plus large observée dans plusieurs diplômes du champ social : augmentation des reconversions et montée en visibilité des métiers liés à l'accompagnement des familles.

LE NOMBRE DE DIPLÔMÉS (HORS VAE)

- ▶ En 2023, 139 étudiants se sont présentés pour 111 diplômés, soit un taux de réussite de 80 %.
- ▶ En 2024, pour 106 étudiants présentés, 92 ont été diplômés, soit un taux de réussite de 87 %.

LES SÉLECTIONS À L'ENTRÉE

- ▶ En 2023, 160 personnes ont été admises pour 173 demandes de candidatures (soit 92,5 %).
- ▶ En 2024, cela représente 168 admis pour 225 candidats (soit 74,7 %).

LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Selon les années, entre 53 et 83 livrets (1 et 2) sont déposés. En 2023, 18 candidats ont obtenu le diplôme par la VAE (dont environ 60 % en Occitanie), contre 6 en 2024.

* Note : le DEMF se déroule sur 2 ans. La "3^{ème} année" d'inscription correspond le plus souvent à des situations de prolongation de parcours : non-validation d'une unité, interruption temporaire, contraintes personnelles ou professionnelles, VAE partielle, ou nécessité de finaliser le mémoire ou de repasser une épreuve.

LE DEMF DANS L'ÉVOLUTION DE LA NOMENCLATURE

CONTEXTE AVEC DEUX CHANGEMENTS SIMULTANÉS

1 Un changement de nomenclature nationale de niveaux pour :

- ▶ Aligner les niveaux français avec le Cadre Européen des Certifications
- ▶ Rendre les diplômes plus comparables entre pays,
- ▶ Classer les certifications RNCP selon des critères : complexité des savoirs, savoir-faire, autonomie, responsabilité
Décret n°2019-14 du 8 janvier 2019

2 Une réforme spécifique des diplômes du travail social et du médico-social pour :

- ▶ Donner une meilleure reconnaissance universitaire (grade licence)
- ▶ Harmoniser les formations (mêmes blocs, socle commun, crédits ECTS)
- ▶ Faciliter les passerelles entre métiers du social et formations tout au long de la vie

NOMENCLATURE EUROPEENNE

CAP/BEP	III
BAC	IV
BAC + 2	V
BAC + 3	VI
BAC + 5	VII

EXEMPLES DES DIPLÔMES DU SOCIAL ET DU MÉDICO-SOCIAL SUITE À LA RÉFORME

IV	Moniteur éducateur
V	BTS Economie sociale et familiale
VI	DE Médiateur Familial DE Educateur jeunes enfants DE Educateur spécialisé Diplôme d'État d'Assistant de Service Social
VII	DE Ingénierie Sociale

★ POINTS CLÉS À RETENIR

Les diplômes DEES, DEEJE et DEETS, encadrés par les arrêtés de la réforme du travail social du 22 août 2018, partagent des règles d'accès identiques. Ils sont accessibles aux candidats titulaires d'un diplôme ou titre RNCP de niveau 4, ou admis via une validation des acquis.

À l'inverse, le DEMF exige un niveau de diplôme plus élevé à l'entrée et/ou une expérience professionnelle selon le diplôme détenu. Son niveau de prérequis est donc souvent proche du niveau de certification visé en sortie.

Vous pouvez consulter notre plaidoyer disponible sur notre site internet concernant nos propositions